



DROIT DU VIN ET DES SPIRITUÉUX

Notre expertise

Les secteurs du vin et des spiritueux tiennent un rôle économique dont l'importance n'est plus à démontrer en France et à l'international.

Le monde vitivinicole et celui des spiritueux sont par ailleurs régis par des règles juridiques françaises et internationales qui leur sont propres et nécessitent d'être décryptées par des experts du secteur.

Bignon Lebray intervient depuis plus de 40 ans sur ce secteur grâce à une équipe d'avocats pluridisciplinaire présente en France et à l'international.

Fort de son expertise en droit des vins et des spiritueux, le cabinet accompagne les acteurs du secteur viti-vinicole et des spiritueux dans l'ensemble de leurs problématiques juridiques et fiscales tant en conseil qu'en contentieux.

Nos champs d'intervention couvrent notamment :

- Création et gestion des entreprises, choix de la forme juridique des structures
- Accompagnement en Droit des Sociétés agricoles
- Mandats d'avocats en transaction immobilière, vente ou investissements dans le domaine agricole et viticole
- Gestion et accompagnement dans l'obtention d'autorisation administratives (autorisation d'exploiter, Sempastous, Safer)
- Cession et transmission des exploitations viticoles et agricoles
- Fiscalité patrimoniale
- Fiscalité des structures d'exploitation et foncière
- Rédaction, négociation et contentieux des baux ruraux
- Concurrence, parasitisme, contrefaçon
- Dépôt et enregistrement de marques et de noms de domaines viti-vinicoles
- Droits des signes de qualités et des appellations avec les organismes de contrôle et de gestion et l'INAO
- Contentieux des subventions ou de retrait des aides FRANCE AGRIMER
- Poursuites en matière de fraudes par la DREETS
- Encadrement de la communication sur les boissons alcooliques Loi Evin
- Commercialisation des produits
- Litiges commerciaux
- Droit du travail et ses spécificités liées à l'exploitation des activités vitivinicoles,
- Négociations avec la SAFER

Votre équipe dédiée



Neil Robertson
Associé
nrobertson@bignonlebray.com



Louis Vallet
Associé
lvallet@bignonlebray.com

Nos réseaux

- Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin
- Association Française du Droit Rural
- Think tank AgriDées
- Wine Invest & New Experts (WI&NE)



Quelques opérations emblématiques

- Conseil de la famille Lhopital dans le cadre de la prise de participation majoritaire de la société [Champagne de Telmont](#) par le groupe Remy Cointreau, rejoint par Leonardo Di Caprio
- Conseil de la famille Latrille, propriétaire de la société [Société des Domaines Latrille](#), dans le cadre de la cession du domaine producteur de Jurançon et Jurançon sec au profit d'un investisseur canadien
- Conseil de Reynald Delille dans le cadre de la prise de participation de Jean d'Arthuys au capital du [Domaine de Terrebrune](#) (Bandol)
- Conseil de [Château Lafitte](#) dans sa structure familiale et la défense de ses marques
- Conseil de la famille propriétaire d'une société productrice de champagne, dans le cadre de la prise de participation du capital de ladite société à hauteur de 50% au profit d'un investisseur français relevant du même secteur d'activité
- Conseil du groupe Distell dans la cession de [Bisquit Dubouché & Cie](#) (Cognac) au groupe Campari
- Accompagnement de la famille Moueix, propriétaire de [Château Fonroque](#), (grand cru classé de Saint-Emilion), certifié en agriculture biologique et contrôlé en biodynamie, dans le cadre de la cession de ce domaine au profit d'un investisseur français (CHG Participations)
- Accompagnement de la famille Dumont, propriétaire du [Domaine de Belleville](#) en Bourgogne, dans le cadre de la cession du domaine au profit d'un investisseur américain
- Conseil du groupe [Idealwine](#), spécialisé dans la vente en ligne de vins et spiritueux (enchères, ventes et négoce), dans le cadre de l'acquisition d'une partie de son capital social par des investisseurs.
- Conseil de [WineFunding](#) dans la mise en place de sa plateforme de financement participatif
- Assistance d'un investisseur chinois et de ses partenaires hongkongais dans le cadre de l'acquisition et de la cession des titres de la société [Château Trianon](#) (Saint-Emilion grand cru)
- Assistance du vendeur lors du transfert d'un vignoble à Bordeaux rassemblant diverses appellations
- Assistance de la famille Dauré lors de la cession du vignoble [Le Clos de Paulilles](#) (Collioure) au Groupe Advini
- Conseil sur l'acquisition de la [Maison Roullet – Fransac](#) (Cognac) par le groupe chinois ZhangYu
- Assistance d'un investisseur mongol lors de l'acquisition d'un vignoble dans la région de Bordeaux (AOC Saint-Emilion)
- Assistance de la société Hongkongaise dans l'acquisition du domaine viticole [Château La Commanderie](#) (AOC Pomerol)
- Assistance de sociétés françaises dans la défense de leur droit de propriété intellectuelle à l'étranger, en Chine notamment (étiquettes et marques)
- Assistance et conseil sur la vente de [Dugas](#), distributeur de vins et spiritueux
- Assistance sur la cession de [Hine](#) (Cognac)
- Assistance sur la vente de [Repaire de Bacchus](#), chaîne de magasins de vente de vins
- Assistance de la société Belvédère sur l'acquisition de [Marie Brizard](#) (sociétés françaises cotées)
- Assistance et conseil d'un investisseur étranger sur l'acquisition/cession de [ChateauOnline](#)
- Assistance d'une société cotée sur la vente de sa marque de rhum [Cruzan](#)
- Assistance et conseil dans le cadre d'un contrat de production de rhum conclu avec Moët-Hennessy
- Conseil d'une société étrangère sur l'acquisition d'une participation de contrôle de [Belvédère](#)
- Assistance de [Château Real Martin](#) (Côtes de Provence) dans la défense de ses marques
- Conseil de Bernard Schwach et Fils lors de la cession du [Domaine du Moulin de Dusenbach](#), en Alsace, au groupe Feyel-Artzner

À PROPOS DU CABINET



Bignon Lebray compte parmi les principaux cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Partenaire stratégique des dirigeants, investisseurs et institutions, le cabinet intervient en conseil comme en contentieux sur l'ensemble du droit des affaires : fusions-acquisitions et private equity, fiscalité, droit social, droit public, restructuring, immobilier, propriété intellectuelle, concurrence-distribution, banque-finance, environnement, transport, etc.

Animé par trois valeurs – engagement, technicité et proximité –, le cabinet privilégie une approche juridique et sectorielle sur-mesure. Chaque dossier est confié à une équipe dédiée, capable d'appréhender la complexité des enjeux, proposer un accompagnement juridique personnalisé et intervenir avec réactivité.

Implanté à Paris, Lille, Lyon et Aix-en-Provence, Bignon Lebray réunit plus de 100 avocats et juristes, dont 35 associés, couvrant les secteurs économiques majeurs.

Membre exclusif pour la France du réseau international Meritas – 190 cabinets et 7 000 professionnels dans plus de 90 pays – ce maillage mondial permet d'offrir le même niveau d'exigence, de technicité et de proximité partout dans le monde.

100

AVOCATS

15

PÔLES DE COMPETENCES

4

BUREAUX EN FRANCE

PARIS

75, rue de Tocqueville
75017 Paris
+33 (0)1 44 17 17 44

LYON

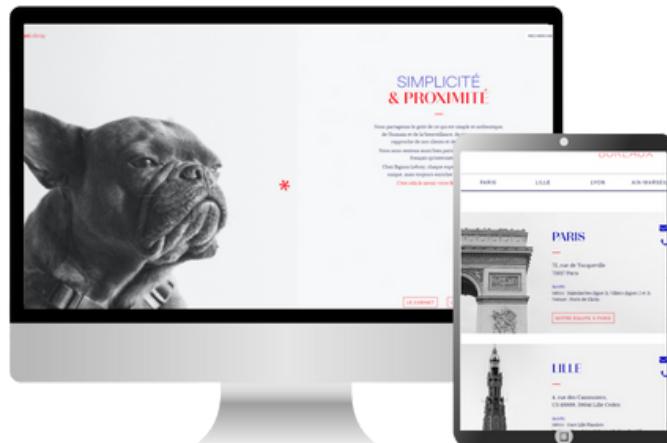
30, rue de la République
69002 Lyon
+33 (0)4 72 11 33 00

LILLE

4, rue des Canonniers
59000 Lille
+33 (0)3 20 06 93 93

AIX-MARSEILLE

150, avenue Georges Pompidou
13100 Aix-en-Provence
+33 (0)4 42 66 05 00



www.bignonlebray.com